

ACCOMPAGNEMENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ESTRIE

Partenaire de Vélo-Québec depuis 2006 pour l'amélioration des infrastructures près des écoles et la promotion des transports actifs dans la communauté, le CREE est un partenaire incontournable pour vos projets visant à réduire les émissions de GES dans les milieux urbains et à améliorer la santé des jeunes par la pratique du vélo et de la marche.

Ce que le CREE peut vous offrir :

- 1. Mise en relation avec les intervenants de votre milieu municipal et ceux régionaux**
- 2. Prise en charge de l'animation du comité sur le transport actif**
- 3. Réalisation de diagnostics des habitudes de déplacement**
 - Identification des principaux enjeux et obstacles à la pratique de la marche et du vélo
 - Proposition d'actions et de solutions de concert avec les intervenants
- 4. Accompagnement dans la mise en œuvre d'actions pour favoriser les déplacements actifs**
 - Campagne d'information et de sensibilisation auprès des élèves et des parents
 - Programme Cycliste averti – pour des déplacements à vélo sécuritaire et autonome
 - Accompagnement dans la mise en place de pédibus
 - Recherche d'aides financières
 - Organisation ou soutien d'activités cyclistes
- 5. Diagnostic stationnements vélo**
 - Identification des besoins et proposition d'aménagements et d'améliorations
 - Suggestion de modèles de supports, d'endroits où se les procurer, achats groupés
 - Possibilité de trouver un partenaire local pour réaliser les supports

Pour plus d'informations, contactez Geneviève Pomerleau (poste 6) ou Alexandre Demers (poste 8) au Conseil régional de l'environnement de l'Estrie au 819-821-4357.



<https://www.jidentifiejagis.com/fr/>

Programme Cycliste averti



<https://cyclisteaverti.velo.gc.ca/region/estrie/>